

RÉPONSE DIFFÉRÉE À UNE QUESTION ORALE

L'honorable John Lynch-Staunton (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai la réponse différée à une question que le sénateur Molgat a posée le 24 mars au sujet des résultats des sondages sur le projet de loi C-113.

LE PROJET DE LOI N^O 2 DE 1993 PORTANT COMPRESSION DES DÉPENSES PUBLIQUES**DEMANDE DE COMMUNICATION DES RÉSULTATS DE SONDAGES**

(Réponse à la question posée par l'honorable Gildas L. Molgat le 24 mars 1993.)

Le gouvernement a effectivement fait des sondages sur les modifications proposées à l'assurance-chômage en décembre 1992. Les résultats de ces sondages ont été publiés, et les sénateurs peuvent se les procurer. D'autres sondages ont été effectués au cours des dernières semaines, mais le ministère de l'Emploi et de l'Immigration ne nous en a pas encore communiqué les résultats.

Les médias ont fait état d'autres sondages qui auraient été effectués par eux et par d'autres groupes. Nous n'avons pas accès aux résultats de ces sondages et ne pouvons donc vous fournir d'autres détails à leur sujet.

ORDRE DU JOUR**PROJET DE LOI BUDGÉTAIRE DE 1992
(MESURES FISCALES)****TROISIÈME LECTURE—REJET DE LA MOTION D'AMENDEMENT**

L'Ordre du jour appelle:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Lynch-Staunton, appuyé par l'honorable sénateur Bolduc, tendant à la troisième lecture du projet de loi C-76, Loi modifiant d'autres lois en vue de la mise en oeuvre de certaines dispositions fiscales du budget déposé au Parlement le 25 février 1992.

Et sur la motion en amendement de l'honorable sénateur Perrault, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P., que le projet de loi soit modifié en supprimant les articles 2 et 3 aux pages 1 et 2, les articles 4, 5, 6 et 7 aux pages 2 et 3, l'article 8 aux pages 4, 5, 6 et 7, et les articles 9 et 10 aux pages 7 et 8.

Son Honneur le Président pro tempore: Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter l'amendement?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

Son Honneur le Président pro tempore: Que les sénateurs qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Son Honneur le Président pro tempore: Que les sénateurs qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Son Honneur le Président pro tempore: À mon avis, les non l'emportent.

Et deux sénateurs s'étant levés:

L'honorable William M. Kelly: Je propose que la sonnerie se fasse entendre pendant 30 minutes, honorables sénateurs, et que l'on vote à 15 h 25.

Son Honneur le Président pro tempore: Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs, pour que le vote ait lieu à 15 h 25?

Des voix: D'accord.

Son Honneur le Président pro tempore: Convoquez les sénateurs.

• (1530)

Honorables sénateurs, l'honorable sénateur Lynch-Staunton, appuyé par l'honorable sénateur Bolduc, propose: Que le projet de loi C-76 soit lu pour la troisième fois.

De plus, l'honorable sénateur Perrault, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose l'amendement suivant: Que le projet de loi C-76 soit modifié en supprimant les articles 2 et 3 aux pages 1 et 2, les articles 4, 5, 6 et 7 aux pages 2 et 3, l'article 8 aux pages 4, 5, 6 et 7, et les articles 9 et 10 aux pages 7 et 8.